



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires étrangères : missions

Question écrite n° 209

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre des affaires étrangères sur sa feuille de route détaillée.

Texte de la réponse

Les grandes lignes de la politique de la Nation ont été définies par le Premier ministre et présentées au parlement le 3 juillet lors de la déclaration de politique générale. S'agissant des Affaires étrangères, les orientations ont été précisées lors des auditions de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères devant la commission des affaires étrangères les 17 et 24 juillet derniers, ainsi que plus récemment à travers les discours du Président de la République et du ministre des Affaires étrangères des 27 et 29 août devant la conférence des Ambassadeurs. Ces discours sont disponibles sur le site internet du MAE.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 209

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juillet 2012](#), page 4227

Réponse publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 5005